



Démarrer une nouvelle activité

Par **leroy 2009**, le **13/10/2009** à **14:23**

Bonjour, rnje suis co-gérante dans une earl agricole et viticole. rnJe pense à démarrer une nouvelle activité, qui n'a rien à voir avec la première, rnet ceci dans la même entreprise. Je m'explique : rnje souhaiterai me lancer dans la pâtisserie faite maison pour vendre à des particuliers rnAi-je le droit de faire ce-ci ? rnmerci de me répondre

Par **reno_8**, le **14/10/2009** à **22:21**

bonsoir, rnje ne pense pas car la pâtisserie n'est pas une activité agricolernà moins que vous voulez vendre occasionnelement des patisseries avec vos produits tirés de votre agriculturernsinon, vous devez créer une SARL, société commerciale et non une EARL rnDe plus vous devriez sinon changer les statuts de votre EARL en ajoutant à l'objet sociale cette nouvelle activité rnUn conseil, créer une nouvelle entreprise, cela sera moins compliqué rnDemander conseil à votre expert comptable